

Claude Barral reste président de l'EPTB

Gestion. L'élection a eu lieu lundi 8.



■ Les membres se sont réunis à Villetelle.

Ce lundi 8 juillet, Claude Barral, vice-président du conseil départemental de l'Hérault, a été réélu président, à l'unanimité, de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) Vidourle, dans la salle Georges-Frêche de Villetelle. Il sera secondé dans sa tâche par cinq vice-présidents, élus à la majorité absolue, ainsi que par les personnes qui composent le bureau. Il a rappelé à cette occasion les derniers dossiers menés avec succès par les équipes.

Comme, par exemple, le plan de gestion de ressource en eau, approuvé avec les félicitations des services de l'État, ou encore l'avenant du Papi2 (programmes d'actions de prévention des inondations), validé, lui aussi, par des services de l'État.

Claude Barral a aussi souligné la réussite du programme d'intérêt général sur Sommières, approuvé par les services de l'État, et qui sera financé à 80 % par le Feder, la région, les départements et l'État.